

REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'EURE

ARRETE N°2023-22-CONC

PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DE CATEGORIE A POUR
SIEGER AU SEIN DES JURYS DE CONCOURS ET D'EXAMENS PROFESSIONNELS DE
CATEGORIE A

LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

Vu le code général de la Fonction Publique

Vu le Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le tirage au sort des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire de la catégorie A en date du 3 avril 2023 dans les locaux du Centre de Gestion de l'Eure

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : En application de l'Article 17 du Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, le tirage au sort effectué, parmi les représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire de Catégorie A, a permis de désigner les représentants susceptibles de siéger au sein des jurys de concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Eure.

Sont ainsi désignés, pour siéger au sein des jurys des concours et examens professionnels de catégorie A, les représentants du personnel de catégorie A à compter du 3 avril 2023 et durant la totalité de leur mandat :

- A) Lorsqu'il existe plusieurs représentants pour un même cadre d'emplois, le tirage au sort a désigné un représentant titulaire pour siéger au sein du jury et un représentant suppléant en cas d'empêchement de celui-ci :

CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES	
TITULAIRE	SUPPLEANT
Madame LUCAS Laurence Attachée	Madame KATZ Françoise Attachée Principal

CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS	
TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur FOURNIER Frédéric Ingénieur en chef	Madame BAUDUIN Alexandra Ingénieur

Si le représentant et le cas échéant son suppléant du cadre d'emplois désigné au paragraphe A est dans l'incapacité de siéger aux réunions de jury, celui-ci sera remplacé par le représentant qui a été tiré au sort parmi tous les représentants du personnel à la commission administrative paritaire de catégorie A (paragraphe B).

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOIX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 25 08 – Fax : 02 32 31 35 77 –
Mail : info@cdg27.fr – Site Internet : www.cdg27.fr

- B) Lorsqu'il n'existe aucun représentant pour certains cadres d'emplois, le tirage au sort parmi tous les représentants du personnel à la commission administrative paritaire de catégorie A, a désigné un représentant titulaire pour siéger au sein des jurys des cadres d'emplois de catégorie A, autres que ceux désignés aux paragraphes A, et un représentant suppléant en cas d'empêchement de celui-ci :

CADRES D'EMPLOIS OÙ IL N'Y A AUCUN REPRESENTANT DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE A	
(Cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine, des bibliothécaires, des directeurs des établissements, des Professeurs d'enseignement artistique, des assistants socio-éducatifs, des éducateurs de jeunes enfants, des médecins, des psychologues, des sage-femmes, des cadres de santé infirmier et techniciens paramédicaux, des cadres de santé paramédicaux, des puéricultrices, des biologistes – vétérinaires et pharmaciens, des conseillers des A.P.S., des directeurs de police municipale...)	
TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur PONCHELLE Thierry Attaché Principal	Monsieur ALEXIS Léandre Attachée

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen - 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet.

Fait à Evreux, le 3 avril 2023

Pascal LEHONGRE

Président du Centre de Gestion

